



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2019-205

PUBLIÉ LE 18 NOVEMBRE 2019

# Sommaire

## **DSDEN 74**

74-2019-11-13-001 - ARRETE N°DSDEN/SG/AA/2019-0031 relatif à la composition de la Commission départementale de Réforme (2 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2019-11-13-001

ARRETE N°DSDEN/SG/AA/2019-0031 relatif à la  
composition de la Commission départementale de Réforme

Annecy, le 13 novembre 2019

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE  
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE HAUTE-SAVOIE

**ARRÊTÉ N° DSDEN/SG/AA/2019-0031**  
**relatif à la composition de la Commission Départementale de Réforme**

VU le décret n°60-1089 du 6 octobre 1960

VU le décret n°84-1051 du 30 novembre 1964

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986

VU le décret du 13 août 1968 modifié par le décret n°2001-99 du 31 janvier 2001

**ARRETE**

**Article 1** : La Commission Départementale de réforme est constituée comme suit :  
Le Président ou son représentant : M. Jean ROBERT

Deux praticiens de médecine générale (membre du comité médical) :  
Choisis parmi les Docteurs Philipp AVALLE, Olivier BAPTISTE, Michel GROSSET-JANIN, Michel HODI, Pierre LATOUR, Stéphane LEGROS, Charles MERCIER-GUYON et Eric QUATRESOLS

Dans les cas relevant de sa compétence, un médecin spécialiste compétent.

**Deux représentants de l'Administration :**

Mme Sophie LECOQ, Cheffede la Division du 1<sup>er</sup> degré public Pôle Ressources Humaines à la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie

Suppléante :

Mme Katia DEVOS, Gestionnaire à la Division du 1<sup>er</sup> degré public Pôle ressources humaines à la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie

Mme Louise PARIS Représentante du Trésorier Payeur Général

**Deux représentants du Personnel :**

M. Franck ZANINI , représentant des enseignants du 1<sup>er</sup> degré public- syndicat SNUIPP-FSU

Suppléante : Mme Zahia BOUNEMOURA, représentantE des enseignants du 1<sup>er</sup> degré public- syndicat SNUIPP-FSU

M. Grégoire ZIBELL , représentant des enseignants du 1<sup>er</sup> degré public- syndicat SGEN-CFDT

Suppléante : Mme Catherine HERETICK, représentante des enseignants du 1<sup>er</sup> degré public- syndicat UNSA-EDUCATION

**Une représentante du Personnel du privé :**

Mme Françoise MOGE, représentante des enseignants du 1er degré privé – représentant des enseignants du 1er degré privé – syndicat SPELC

Suppléant : pas de suppléant

**Article 2 :** Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0021 du 27 mai 2019

**Article 3 :** Mme La Secrétaire générale de la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

  
Mireille VINCENT